



Année 2021 - 2022

## **Rapport annuel du président de la section romande avec compte annuel**

Monsieur le Président,

Chers membres, chers sponsors et partenaires, Mesdames, Messieurs,

Cordiales salutations

Depuis 2020, en raison de la crise sanitaire, notre activité s'est fortement réduite, sortie d'automne au château de Vevey et notre traditionnelle assemblée générale du 30 mars.

Solde en caisse se monte à : CHF 15'789.30

- Nous remercions nos partenaires et sponsors romands :
  - Revmat
  - Heinrich Schweizer
  - Wagner
  - Ruco
  - CD-Color

Nous rappelons que les moyens financiers dont nous disposons sont actuellement présent uniquement grâce aux ristournes et aux dons négociés par notre section.

### **Prise de position concernant la nouvelle réforme « Vente 2022+ » commerce de détail.**

Lors de la séance de travail des experts suisses romands le 17 mars à Vevey pour l'attribution des examens finaux puis à l'assemblée générale annuelle de la section romande des commerces de peintures le 30 mars également à Vevey, nous avons eu différents entretiens et séances afin de recevoir les informations sur les nouveautés à venir concernant l'apprentissage dans notre branche « commerce de détail domaine peinture ». Il en résulte, lors de nos différents échanges, beaucoup d'incompréhension face à cette nouvelle directive, plus compliquée et moins pratique que par le passé et ne pouvons qu'avoir beaucoup de soucis quant à l'avenir avec cette nouvelle réforme qui va compliquer et assombrir le futur de nos jeunes apprenants.

Notre secteur d'activité a subi beaucoup de changements durant ces dernières années. Malheureusement pas toujours dans le bon sens ou l'orientation qu'on aimerait lui donner ! De manière globale la qualité de la formation est en régression et l'avenir s'annonce morose.

La plupart des experts et membres de l'ASCP en viennent à la conclusion que former des jeunes deviendra de plus en plus compliqué.

A partir de l'horizon 2023, certains commerces ne prendront plus d'apprenti et on aura aussi un problème avec les experts, car avec la nouvelle législation on devra faire des nouveaux cours de formation. La plupart des experts arrivent gentiment à l'âge de la retraite et ont émis le désir de démissionner pour 2023.

Vous comprendrez que l'avenir ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices. Mon rôle étant d'informer et d'expliquer sur les changements futurs et de faire le maximum pour convaincre toutes les personnes concernées mais je me sens bien seul parfois.

Par cette missive, j'espère sensibiliser l'organe faîtière même si on a peu de chance de modifier le cours des choses. La plupart des décisions viennent de Berne et fâcheusement ni les experts et encore moins le patronat n'est consulté – c'est regrettable.

Je remercie Bruno Guzzo pour son temps investi dans la formation professionnelle.

Après la pandémie due au coronavirus qui fléchit ces dernières semaines, cette guerre inattendue entraîne désormais, elle aussi, des turbulences massives sur les marchés des matières premières et notamment des hausses massives des prix.

Nous demandons aussi à nos fournisseurs et partenaires d'essayer dans la mesure du possible de limiter les hausses de prix, car il y a beaucoup de spéculations sur le marché mondial et ces augmentations ne sont pas toujours justifiables.

Pour terminer mon rapport, j'aimerais remercier le comité et son président Beat Capelli, les organisateurs de cette assemblée et soirée de gala dans ce village zurichois de Glattfelden.

Longue vie à notre association et excellente soirée à tous.

Merci

Steve Perruchoud  
Président ASCP romand



## **Stellungnahme zur Reform « Verkauf 2022+ » Detailhandel**

Anlässlich der Arbeitssitzung der Westschweizer-Experten am 17. März in Vevey zur Verleihung der Abschlussprüfungen sowie der Jahresgeneralversammlung der Westschweizer Sektion der Farbenfachhändler am 30. März hatten wir diverse Sitzungen und Gespräche betreffend der Neuerungen rund um die Ausbildung in unserer Branche.

Während diesem Austausch gab es viel Unverständnis über die neue Richtlinie, die komplizierter und weniger praktisch ist. Mit dieser neuen Reform machen wir uns Sorgen um die Zukunft – die unseren jungen Lernenden den Weg der Ausbildung erschweren.

Unsere Branche hat sich bereits in den letzten Jahren stark verändert. Leider nicht immer in die richtige Richtung oder die Richtung, die wir ihr geben möchten. Insgesamt nimmt die Qualität der Ausbildung ab und die Zukunft sieht düster aus.

Ab 2023 werden einige Betriebe keine Lehrlinge mehr einstellen. Wir werden auch ein Problem mit den Experten haben, weil wir mit der neuen Gesetzgebung zusätzliche Lehrgänge absolvieren müssen. Die meisten Experten erreichen langsam das Rentenalter und haben den Wunsch geäußert, bis 2023 zurückzutreten.

Sie werden verstehen, dass die Zukunft nicht vielversprechend aussieht. Meine Aufgabe ist es, über zukünftige Änderungen zu informieren und zu erklären und mein Bestes zu tun, um alle Beteiligten zu überzeugen – aber ich fühle mich manchmal sehr allein.

Ich hoffe, dass ich durch diese Nachricht das Bewusstsein der ausführenden Organe schärfen kann – auch wenn es kaum eine Chance gibt, den Lauf der Dinge zu ändern. Die meisten Entscheide kommen aus Bern und leider werden weder die Experten noch die Arbeitgeber konsultiert – das ist sehr bedauerlich.